

Galerie

Mécénat

Formation

Vous êtes Artiste? Exposez aux Ateliers Agora



DEVENIR ARTISTE ADHÉRENT

Etre Artiste adhérent aux Ateliers Agora c'est :

Etre informé en priorité des actualités de la Galerie, notamment des Appels à Candidature pour les expositions thématiques.

Participer à la construction d'un édifice commun dédié à l'Art et à la Culture.

Débenefier d'une page personnelle en ligne sur le site internet des Ateliers Agora (Espace personnel personnalisable : CV, Bio, Actualités et Oeuvres).

Accéder aux formations proposées dans le cadre de la professionnalisation d'une carrière d'Artiste (multimédia, gestion, comptabilité, techniques commerciales...).

Artistes

Comment exposer ?

LES EXPOSITIONS THÉMATIQUES

Les expositions thématiques durent 3 semaines, ce qui permet un renouvellement de talents au sein de la Galerie.

Nous accueillons les artistes professionnels et amateurs sur des expositions collectives dont les thèmes varient en fonction de catégorie (Photo, peinture, sculpture) ou d'un sujet choisi (la forêt, les vacances d'été, l'eau)

Tous nos Appels à candidature sont téléchargeables sur le site internet. Si vous êtes artiste adhérent, vous les recevrez automatiquement par mail.

LES EXPOSITIONS ANNUELLES

Vous êtes artiste professionnel? Devenez Artiste permanent des Ateliers Agora !

4 façons de devenir artiste permanent et d'exposer ses œuvres pendant un an aux Ateliers Agora :

- Soit par acte de candidature
- Soit par parrainage d'une entreprise Mécène
- Soit en remportant le premier prix du Concours Annuel des Ateliers Agora
- Soit en étant sélectionné pour le Pool Artistes du Fonds d'œuvre d'Art des Ateliers Agora : Ateliers Agora Dotation.

COMMENT POSTULER/ADHÉRER ?

En répondant à un Appel à candidature de votre choix et que votre dossier soit sélectionné.

En créant votre compte directement sur le site Ateliers Agora afin d'accéder au service mon Book en Ligne.

En nous renvoyant le coupon ci-après.

Adhérez aux Ateliers Agora

Grâce à votre adhésion, nous continuerons d'organiser des manifestations artistiques gratuites et accessibles à tous et à toutes !

Pour adhérer : par chèque de 15 € à l'ordre de l'Association Patrimoine et Développement, Association Loi 1901 qui gère les Ateliers Agora.

Vous pouvez également adhérer en ligne sur notre site Internet.

Nom :

Prénom:

Adresse :

Mail :

Tél portable :

**Soutenir et encourager la création
est un talent que nous cultivons !**